



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21082664



29 JUIN 2021

Greffe

N° d'entreprise : **0700 811 835**

Nom

(en entier) : **IR-IMMO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Saint-Exupéry, 17/13 - 4460 Grâce-Hollogne**

Objet de l'acte :

Décision d'AGE - 20.05.2021

2. LES DECISIONS – démission d'un administrateur

Les Actionnaires actent la démission à dater des présentes Décisions de la SRL G&P CONSULT, ayant son siège social à 5590 Ciney, route d'Ocquier (Pessoux) 33A, numéro BCE 0665.883.323, valablement représentée par Monsieur Grégory POCHET (NN 781130-093-43), domicilié à 5590 Ciney, route d'Ocquier (Pessoux) 33A.

L'assemblée accorde décharge provisoire à l'administrateur pour sa gestion durant les exercices sociaux 2020 et 2021, jusqu'à la date de sa démission.

Décision de CA - 20.05.2021

Le 20 mai 2021 s'est réuni le conseil d'administration de la SA IR-IMMO, ayant son siège social établi à 4460 Grâce-Hollogne, Rue Saint Exupéry 17/13, numéro d'entreprise BCE 0700.811.835.

1. Changement de siège social :

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante :

-Place des Guillemins, 5/1A – 4000 Liège

2. Démission de délégué à la gestion journalière

Le conseil d'administration prend acte de la démission du mandat de délégué à la gestion journalière de la SRL G&P CONSULT, ayant son siège social établi à 5590 Ciney, route d'Ocquier (Pessoux) 33A, numéro d'entreprise BCE 0665.883.323, à dater du 20 mai 2021.

Le conseil d'administration accorde décharge provisoire au délégué à la gestion journalière pour sa gestion durant les exercices sociaux 2020 et 2021, jusqu'à la date de sa démission.

Pour extrait conforme
Monsieur LEONARD Nicolas
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).